



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2019

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mme Magali BARTHASSAT, Mme Marie-Agnès DOUGOUD Mme Céline FONTAINE, Mme Joséphine RODRIGUEZ M. Olivier FARNER, M. Jordane FONTAINE, M. René GREPT, M. Nicolas HAFNER, M. Didier JACCARD, M. Martin STAUB
Excusé-e-s	M. Lory GENOUD
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019**
2. **Rapport de la commission des routes, sécurité, mobilité & transports**
3. **Projet de protection des eaux – coteau viticole de la Feuillée**
4. **Information sur l'avancée du projet « Bâtiments sur les parcelles de la Commune et paroisse »**
5. **Communications de l'exécutif**
6. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 novembre 2019

Page 4, point 8, avant-dernier §, M. Jaccard : « Après discussion, il est décidé de ne pas aller de l'avant. ».

Page 5, Mme Jaggi, Ecotec : « ...une 4^e voie à la douane de Bardonnex. »

Page 5, Mme Jaggi, point 9 : Mme Jaggi précise que la remise en état ne concernait que le panneau.

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

2. Rapport de la commission des routes, sécurité, mobilité et transports

M. Grept informe de la réunion du 6 novembre avec MM. Dal Busco et Caumel (OCT) à la mairie de Soral.

Notes de séance de M. Grept.

Concernant la lettre d'intention, M. Dal Busco a répondu sur les points les plus importants et répété que la volonté d'atteindre les objectifs était toujours d'actualité, à savoir -20% de trafic dans une 1^{ère} phase, puis -50%. Les points suivants ont été abordés :

- objectifs de la lettre d'intention pas atteints
- pas de réelle volonté d'appliquer la mesure de retardement de l'ouverture des douanes pour les autosolistes - Impossible à mettre techniquement en place selon M. Dal Busco
- pas d'évolution positive de la situation, mais plutôt une aggravation, d'où une demande de mesures concrètes et efficaces
- doutes quant à l'efficacité de feux de régulation en amont des douanes
- doute aussi quant à la réelle volonté des partenaires français d'atteindre les objectifs de diminution de trafic individuel motorisé
- inquiétudes relatives au projet de diffuseur autoroutier sur France
- absence de perspectives à court-moyen-long terme pour la réalisation d'un contournement autoroutier

Contournement : M. Caumel a rappelé que nous n'en sommes qu'aux résultats préliminaires de l'étude d'opportunité. Pas encore de tracés arrêtés, seuls des axes sont définis. Si l'opportunité est bien démontrée, elle reste néanmoins liée à 2 rendez-vous dont l'un devra se prononcer sur l'opportunité du contournement en termes d'impact sur le paysage et plus généralement sur l'environnement.

LEX : a été rappelé à M. Dal Busco, que pour les Soraliens, le LEX n'apporterait rien de significatif et que d'autre part, cette partie du canton a une offre de transports en commun très pauvre, ce qu'il a reconnu.

L'étude d'opportunité a été reçue ce même jour par courriel et après l'avoir revue plus attentivement, **M. Grept** fait part de ses conclusions. Il a relevé des incohérences entre ce qui est dit et ce qui figure dans les PV. Par exemple, pour les feux devant être mis en place fin mars 2020, il est écrit dans les PV que ceux-ci vont diminuer la capacité routière ~30 véhicules par heure alors que l'on a parlé d'une heure d'attente. Puis, concernant le diffuseur de Viry, il est mentionné dans le PV que celui-ci est pris en compte dans l'analyse, mais sans effet d'aspirateur, donc en totale contradiction avec ce qui est expliqué dans l'étude d'opportunité.

Il relève que le 16.12.19 sera décidé ce qu'il adviendra de cette étude : soit on continue, et alors on pourra partir sur la faisabilité, soit on s'arrête là.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2019

Le Président souligne que c'est aussi le 16.12 que devraient être actés les feux et tout ce qui vient d'être exposé.

M. Grept rappelle aussi que concernant l'étude d'opportunité, un comité technique doit avoir lieu début décembre (6.12 ?) pour évaluer les effets environnementaux de cette étude. Enfin, il tient à relever que cette étude parle de 2030 au mieux pour une mise en œuvre. Alors que les projections d'augmentation du trafic pour les 10 prochaines années parlent de 2500 véhicules/jour supplémentaires.

M. Florez ajoute que les doubles échangeurs ont aussi été évoqués et M. Dal Busco s'est montré très sceptique sur ce point. Il partage notre analyse que cela amènera plus de circulation.

Mme Dougoud demande à quel niveau seront installés les feux de signalisation pour Soral ? **M. Grept** répond que ce ne sera pas sur Suisse, mais à Viry près du karting. Et sauf erreur, un autre dispositif sera mis en place pour Sézegnin. Aujourd'hui, la seule douane équipée de feux est celle de Certoux, mais les 4 douanes en seront équipées à terme afin d'éviter les reports de trafic.

Ces feux ne concerneront a priori que les autosolistes et des agents de sécurité feront le tri entre les uns et les autres, et pour Soral dès fin mars 2020.

Le Président rappelle que la solution que tout le monde connaît, c'est la route d'évitement, malgré le LEX et toutes ces mesures dont on parle... Mais, il faut maintenant attendre le 16 décembre pour connaître la suite.

M. Jaccard se réfère à l'annexe 2.3. Vision – prospective, pour dire que rien ne laisse présager la construction, un jour, d'une route de contournement. Il y a d'abord la décision du 16.12 avec la mesure des impacts environnementaux, puis la conclusion mentionnant que seule une augmentation sensible de l'usage des transports publics paraît à même de soulager les villages subissant aujourd'hui les nuisances du trafic. A cette lecture, l'avenir d'une route de contournement paraît plutôt compromis.

M. Grept partage cette analyse et confirme que les échanges avec M. Dal Busco allaient aussi dans ce sens.

M. Farner demande si une séance est prévue en début d'année pour des explications avec la population de la commune ?

M. Grept propose d'attendre le résultat du 16 décembre, puis que la commission décide s'il faut faire venir l'Etat en rappelant tout ce que la commune a essayé de faire.

3. Projet de protection des eaux – coteau viticole de la Feuillée

Mme Jaggi informe d'une séance tenue le 31 octobre à Soral avec le canton (4 personnes), les agriculteurs de Soral, la commission de l'environnement, M. Dethurens, maire de Laconnex, M. Boivin, professeur à l'HEPIA, et les 3 c.a. de Soral.

Un diagnostic des eaux souterraines a été communiqué d'où il ressort que la nappe souterraine du Genevois est bien plus fragile qu'imaginé. Il nous est donc proposé, afin de lutter contre les micropolluants agricoles, de mettre des murs épurateurs (faits de biomasse recyclée et pyrolysée) en bas de la Feuillée afin de capter ces micropolluants à la source. Ce système a déjà été testé sur le canton de Vaud avec succès et le financement sera assuré par la Fondation Gelbert. L'étude de faisabilité a été faite durant l'été avec l'HEPIA et le coût de CHF 120'000.- pris en charge par la Fondation, donc rien à charge de la commune. Il serait néanmoins nécessaire d'enherber les vignes pour réduire le ruissellement, avec un travail supplémentaire et un risque supérieur au gel, néanmoins la décision a été prise d'aller de l'avant. Mme Barthassat et M. Farner confirment que cette solution, garantie 10 ans, a paru intéressante à la commission.

M. Jaccard demande qu'en est-il des frais potentiels à charge de la commune, ultérieurement ? Et quid de leur intégration dans nos charges financières à budgéter et de la pérennité de ces financements ?

M. G. Fontaine ajoute que le nettoyage et l'entretien seront à charge de la commune, mais c'est déjà le cas. **Mme Jaggi** ajoute qu'une séance avec le SPAGE (*schéma de protection, d'aménagement et de gestion des eaux*) est prévue pour expliquer cet outil.

M. J. Fontaine demande si cette aide est conditionnée au fait que les agriculteurs enherbent leurs vignes ? **M. Farner** répond qu'il s'agit d'une mesure complémentaire conseillée, pour une efficacité maximale.

4. Information sur l'avancée du projet « Bâtiments sur les parcelles de la Commune et paroisse »

Le Président informe que les architectes ont été reçus et qu'un lien pour télécharger les documents a été envoyé à tous. Enfin, une maquette est là ce soir pour mieux visualiser les projets.

M. J. Fontaine explique brièvement les 3 propositions expliquées dans le document envoyé (Léa/Lou/Léo). Il rappelle la séance avec la commission en septembre pour indiquer aux architectes tout ce que l'on désirait mettre dans les bâtiments et quels étaient les besoins. Trois projets ont donc été faits et il les visualise à l'aide des éléments de la maquette. Les différences résident dans la volumétrie des bâtiments et donc de

leur empreinte au sol. Tous respectent nos volontés et sont modulables selon les projets choisis (crèche, appartements, etc...).

Mme Jaggi donne les éléments de réflexion suivants concernant une crèche : toutes subventions déduites, une place de crèche coûte à la construction 45'000 frs et pour le fonctionnement revient entre 15-20'000 frs à la commune.

Une question à se poser, c'est aussi de savoir si on veut financer une crèche en intercommunalité ou seul ? Aire-la-Ville et Avusy pourraient être intéressés par un tel projet, à discuter avec eux.

M. G. Fontaine précise aussi que les subventions concernent les crèches à accueil étendu, à savoir 300 jours par an et 11.30 heures par jour. D'autre part, il rappelle que nous nous sommes déjà engagés pour 3 places dans une autre commune.

M. Farner demande si cet engagement comporte un délai de désistement et si oui, comment ? De plus, pourrions-nous facilement changer l'affectation d'un bâtiment s'il le faut ?

Le Président rappelle que les questions qui se posent sont :

-voulons-nous une crèche à Soral

-voulons-nous nous associer à d'autres communes dans ce but, avec constructions sur Soral ou pas

-quels projets souhaitons-nous loger dans ces espaces (tea-room, restos scolaires, salle polyvalente, appartements, Coopérative du Hangard, etc...)

Il propose que la commission y réfléchisse, invite les architectes pour en parler, maintenant que nous avons les volumétries possibles, et qu'elle revienne au CM de février pour proposer des projets réalisables. Il ajoute encore qu'il faudra répondre aux Laiteries qui nous ont approché.

Enfin, son sentiment est qu'il vaudrait mieux décider de ce que l'on mettra dans ces bâtiments *avant* la nouvelle législature.

Il est donc décidé d'un renvoi en commission.

5. Communications de l'exécutif

Le Président revient sur l'ouverture/fermeture de la barrière aléatoirement, et après discussion avec Chancy, c'est en ordre. Ils sont d'accord avec le concept et cela se fait déjà.

M. G. Fontaine ajoute que l'employé de l'entreprise qui s'occupe de l'ouverture/fermeture se fait « agresser » régulièrement.

Repas de fin d'année du CM et des employés communaux : Vendredi 24 janvier 2020 au Café Fontaine. Accepté et à communiquer.

Mme Jaggi informe qu'elle a retransmis à l'ACG lors de la discussion de l'enveloppe culturelle, la demande d'avoir plus d'artistes locaux, ce qui a été soutenu par d'autres communes.

Graphisme pour les gobelets : **M. Staub** informe avoir envoyé des invitations aux artistes pour le concours.

M. G. Fontaine informe de la date de la sortie de ski : **le 7 mars 2020**.

M. G. Fontaine demande des idées pour organiser la sortie des aînés, il propose qu'on lui envoie des propositions.

6. Propositions et questions individuelles

Mme Dougoud demande si la soirée d'information pour les nouveaux habitants à déjà été planifiée ? Il est décidé de laisser la nouvelle législature s'en occuper à l'automne.

Hall entrée des cuisines scolaires : demande d'ajout d'un portant en déplaçant les boîtes aux lettres, car besoin d'espace. **M. G. Fontaine** propose de s'en occuper.

Voyage de fin de législature : **M. Farner** propose 3 jours dans le Piémont à Alba en autocar. Il demande à chacun de lui confirmer rapidement par courriel leur participation éventuelle.

La séance est levée à 20H16.